



## **JOURNEES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DE L'EXPOSITION, PARIS, 15/11/2019 ET 20/01/2020**

Première journée : Les métiers de l'exposition : définition et relations avec la commande publique, Paris 15/11/2019



Mise en ligne : octobre 2020

### **Table ronde 2 : Une commande publique adaptée à la mise en œuvre des projets**

**Introduction de** Delphine Pinasa, directrice du Centre national du costume de scène à Moulins

Je suis Delphine Pinasa, je remercie en tout premier le service des Musées de France pour m'avoir sollicitée dans la modération de cette deuxième table-ronde dans le cadre de cette journée. On a bien compris qu'il y a beaucoup de choses à dire, il y a beaucoup de personnes aussi je pense à écouter, qui ont envie de s'exprimer. Nous savons déjà qu'il y a une deuxième journée qui est prévue au mois de janvier. Probablement que d'autres journées suivront, peut-être des groupes de travail, et ce sera peut-être aussi l'objet de notre discussion aujourd'hui, cet après-midi qui a été organisée en grande partie aussi avec Jean-Jacques Bravo. Alors, on a pensé un peu les choses différemment pour ne pas que chacun prenne la parole les uns après les autres, plutôt d'essayer d'identifier quelques thèmes, et thèmes sur lequel chacun pourra prendre la parole aussi, mais plutôt dans un esprit de débat et d'échanges qui pourra évidemment se faire aussi avec la salle. Je vais commencer par présenter chacun des intervenants de manière très succincte, - parce que vous avez tous des carrières larges et développées, et longues -, et puis après je dirai quelques mots sur mes fonctions, et ensuite nous pourrons lancer le débat.

Loretta Gaïtis, vous êtes architecte de formation, vous avez travaillé dans une agence d'architecture qui a donc travaillé sur la Cité des sciences de la Villette ; vous avez ensuite créé une agence d'architecture dans laquelle vous œuvrez toujours aujourd'hui et vous êtes scénographe d'un certain nombre d'expositions, plus d'une centaine d'expositions en France et à l'étranger. Peut-être – si on a un tout petit peu de temps aussi - ce serait peut-être bien aussi d'avoir un échange d'expérience, aussi, d'autres structures à l'étranger – je ne sais pas si ça rentre dans ce cadre ou pas du tout, mais pourquoi pas.

Jean-Jacques Bravo, je ne sais pas si on vous présente ou pas, parce que tellement vous avez œuvré dans le métier. Vous êtes scénographe, vous avez participé à l'aventure du Centre Pompidou, à la fois à son ouverture, mais aussi à ses expositions. Vous avez créé une agence de scénographie, vous avez

travaillé aussi à la Cité des sciences de la Villette. Aujourd'hui, vous êtes le directeur de votre agence, et vous avez aussi travaillé à Paris-musées en tant que justement directeur des expositions.

M. Lejort, vous êtes ingénieur de formation, centralien, mais c'est aussi un parcours varié que ce soit la Cité des sciences – donc, on a plusieurs représentants de la Cité des sciences qui ont participé justement à cette aventure, ce qui a certainement ses raisons - vous avez aussi travaillé à la Grande Halle de la Villette et aujourd'hui vous êtes directeur Patrimoine du Voyage à Nantes, directeur Patrimoine & Production.

Olivier Hache, on a eu une discussion hier, vous m'avez dit que vous n'étiez pas uniquement juriste, mais vous vous êtes quand même présenté comme juriste et expert de la commande publique. Vous êtes consultant, vous avez aussi été assistant à maître d'œuvre ou maître d'ouvrage ou les deux ou vous l'êtes encore - vous préciserez tout ça - et vous êtes aussi formateur, ce qui est le cas d'autres personnes, puisque plusieurs personnes font aussi des formations.

Enfin, Marie-Jeanne Villeroy, vous êtes conservateur du patrimoine, responsable du musée de Vire en Normandie, pour lequel vous travaillez je crois depuis 2006. A ce titre, vous avez été commissaire de plusieurs expositions temporaires, mais depuis quelques années vous portez surtout le projet d'une rénovation de ce musée et c'est de cette expérience dont vous nous parlerez tout à l'heure, je pense.

Pour ma part, je suis directrice du Centre national du costume de scène, qui est un musée de France, établissement public de coopération culturelle (EPCC) qui est situé dans la ville de Moulins, dans le département de l'Allier, qui est une ville de 19 000 habitants, qui est une opération donc ouverte en 2006. C'est vraiment l'objet d'une décentralisation culturelle. Le ministère de la culture avait donc ce bâtiment qui est une ancienne caserne militaire classée Monument historique, et pour lequel un projet de décentralisation a été conçu. Nous sommes ouverts depuis 2006, avec des collections de costumes de scène comme son nom l'indique : Centre national du costume de scène et de la scénographie. 10 000 costumes qui proviennent de spectacles vivants, d'opéras, de pièces de théâtre, de ballets, de cirques éventuellement, et qui a pour mission, même si nous n'avons pas ce terme de musée dans le titre, nous avons exactement les mêmes missions qu'un musée de conserver, de constituer cette collection, qui est assez exceptionnelle bien sûr, mais aussi assez rare dans l'univers des musées, de les conserver et surtout de les valoriser.

Le textile, vous le savez tous, c'est un objet particulier, particulièrement fragile, difficile à montrer surtout quand il s'agit de costumes : parce qu'il faut reconstituer le corps humain, et aussi difficile puisque que dans sa conservation il ne peut être présenté que quelques mois, ce qui fait que si nous ne sommes pas en exposition temporaire, nous sommes fermés. Dans un élan de beaucoup de générosité et d'ambition, nous avons ouvert aussi le CNCS en 2006 avec l'idée de faire quatre expositions par an. Très vite, on est passé à deux expositions par an, puisque la surface d'exposition fait 1 500 m<sup>2</sup> et que l'on peut présenter entre 100 et 150 costumes pour chacune des expositions. Nous, nous sommes 25,5 ETP, ouvert 7 jours sur 7, sans jour de fermeture, et donc avec une permanence d'exposition temporaire puisqu'il nous faut quand même un peu de temps pour déménager-emménager et tout installer dans ces expositions, ce qui fait que nous avons deux périodes de fermeture partielle de trois-quatre semaines pour changer d'exposition. Je dis fermeture partielle puisque depuis 2013 nous avons un lieu permanent, la collection Nouriev puis la Fondation Rudolf Nouriev a fait don de la collection de ce grand danseur russe au CNCS, qui est une collection dans laquelle il y a à la fois des textiles, mais aussi des objets de ses propriétés, donc des objets qui peuvent être présentés de manière permanente.

Cette collection permanente est ouverte de manière permanente même si costumes, photographies et gravures, elles, sont ouvertes de façon régulière, ce qui nous permet quand même de pouvoir ouvrir 362 jours par an dans cette ville de Moulins. Nous avons évidemment un thème qui est très proche de la scénographie théâtrale, chacune de nos expositions est scénographiée. Nous travaillons essentiellement avec des scénographes de théâtre, qui ont d'autres procédures de travail et aussi d'autres approches de travail. Du fait de nos statuts d'EPCC, on a à la fois une certaine liberté d'action et de décision, ce qui fait que nous ne faisons quasiment pas appel à la commande publique – c'est pour ça que je suis là aujourd'hui – et sauf dans le cas où on a fait cette collection permanente pour la collection Noureev, maîtrise d'ouvrage que nous avons assurée avec la ville de Moulins, donc une collectivité, et j'ai vu tout de suite les difficultés de parler de scénographie avec le service des marchés, etc., etc. Mais bien d'autres personnes pourront parler de tout ça.

Voilà en quelques mots ce que c'est que le CNCS, j'espère que vous aurez l'occasion de venir le découvrir, c'est à deux heures de Paris. Bien sûr, je rejoins tout ce qui a pu être dit précédemment de la situation d'un musée dans une petite ville ou une ville de taille moyenne, avec un petit effectif et des moyens limités. Néanmoins, je remercie notre collègue précédente, Estelle, d'avoir justement aussi désigné un certain nombre de sujets, ce qui nous permet de faire une belle transition avec notre table ronde. Peut-être, on peut lancer le débat tout de suite et, Jean-Jacques, je vais vous passer la parole puisque vous avez un peu initié cette table ronde et pourquoi, pourquoi en est-on arrivés à faire ce débat aujourd'hui.